



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2022

ACADEMIE : REIMS

Poste : Spécialité artistique DANSE

Référence: professeur d'EPS (certifié ou agrégé).

Lieu d'exercice :

Lycée Monge de Charleville Mézières

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Etablissement accueillant 620 élèves, étudiants et apprentis :

- *Seconde, première, terminale générales et technologiques*
- *10 enseignements de spécialité et 6 options proposées*
- *Sections d'enseignement supérieur : BTS SIO, CG, NDRC*
- *Sections sportives : basket, football, option EPS (basket/escalade)*
- *Sections internationales : Abibac, euro allemand, euro italien*
- **Arts danse en enseignement de spécialité et en option**

L'enseignement artistique danse proposé en spécialité et en option permet d'atteindre l'objectif 6 du contrat d'objectifs de l'établissement : **Valoriser les talents et répondre aux aspirations des élèves par la diversité des parcours**

Missions :

- Encadrer l'enseignement de l'Art danse en option facultative et en spécialité (tous niveaux lycée).
- Conduire un projet artistique pluridisciplinaire et rendre compte de sa mise en œuvre.
- Préparer et participer aux jurys d'examen et Grand oral.

Activités principales :

- Faire le lien avec les structures culturelles, pour permettre aux élèves de bénéficier d'interventions d'artistes et de devenir spectateurs éclairés.
- Faire vivre des expériences de danse variées aux élèves.
- Impliquer les élèves dans une démarche de création.

Compétences et/ou aptitudes attendues

Prérequis professionnels

- Certification complémentaire en Arts-danse obligatoire.
- Une autre certification complémentaire artistique est un atout supplémentaire.

COMPETENCES

- Capacité à créer du lien avec les structures culturelles environnantes et à piloter des projets pédagogiques qui intègrent des partenariats hors Education nationale.
- Avoir des connaissances dans le domaine de la danse, son histoire et ses évolutions, les œuvres classiques et les scènes actuelles.
- Connaissances du cadre institutionnel et partenarial (Ministère de l'Education nationale et Ministère de la Culture).
- Mettre en place des progressions annuelles et pluriannuelles mettant en rapport l'enseignement de la danse, l'Histoire des arts et les divers courants artistiques.
- Prendre en compte la diversité des élèves sur leur niveau pratique et sur leurs appétences.
- Maîtriser les technologies numériques (photo, vidéos...).

- Avoir des compétences en matière de pratique de danse, contemporaine, classique, autre...
- Bonnes aptitudes relationnelles.
- Une expérience de partenariat avec une structure culturelle (théâtre, scène nationale, musée ou toute production artistique) est un atout supplémentaire.

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature :

Mme HUMBERT Marie-Noëlle, IA IPR en EPS : M-Noelle.Humbert@ac-reims.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

M. CHARDIN Christian, Proviseur du lycée Monge : christian.chardin@ac-reims.fr

Mme HUMBERT Marie-Noëlle, IA IPR en EPS : M-Noelle.Humbert@ac-reims.fr